

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent, COLLET Philippe (suppléant), CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BRIS Hervé (suppléant), LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, NABUCET Yves (suppléant), NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, RAFFIN Karine (suppléante), SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ETRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice : 85 Titulaires - 41 suppléants

Présents	70
Procurations	07
Votants	77
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1^{er} juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

DEL2026-07-246

SOUTIEN À LA MODERNISATION DE L'EPLEFPA DE KERNILIEN

Considérant que l'EPLEFPA de Kernilien, établissement d'enseignement agricole public placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt dispense des formations de niveau supérieur (BTS Métiers de l'Élevage, BTS ACSE, Licence Professionnelle Productions Animales) ainsi que des formations professionnelles et de reconversion (Baccalauréat Professionnel, BPREA) ;

Considérant que la modernisation des outils pédagogiques de l'EPLEFPA de Kernilien contribue à renforcer l'attractivité de la formation agricole sur le territoire, à attirer de futurs exploitants et à favoriser leur installation locale ;

Considérant que les investissements projetés par l'EPLEFPA de Kernilien, en faveur du bien-être animal, de la qualité des produits et de la transition écologique, rejoignent les objectifs du Projet Alimentaire Territorial de l'Agglomération en matière de développement de modèles agricoles plus durables et générateurs de valeur ajoutée ;

Considérant la sollicitation de l'EPLEFPA de Kernilien pour un soutien financier de l'Agglomération pour la réalisation de ce projet ;

Considérant que le projet a obtenu le soutien de la Région Bretagne à hauteur de 70 % des dépenses éligibles pour un montant de 189 000 €, et que l'intervention de Guingamp-Paimpol Agglomération participerait à compléter le plan de financement et à sécuriser la réalisation de ces investissements ;

Considérant que l'Agglomération est légitime pour soutenir ce projet, comme d'autres précédemment, au titre de ses compétences en matière de développement économique et de soutien à l'enseignement supérieur en lien avec les besoins du territoire ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Valide le soutien de l'Agglomération à l'EPLEFPA de Kernilien le projet présenté ci-dessus par une subvention d'un montant total de 27 000 € correspondant à 10 % du montant total des investissements ;
- Valide le versement de cette subvention en 2027, après signature d'une convention ;
- Autorise le Président ou son représentant à prendre toute mesure et à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré, les lieux, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le secrétaire de séance,

Tugdual LE LAY